

Voyage mémoriel et culturel à Izieu et Pérourges



Pour la première fois, les membres des différents Ordres nationaux de la République (Légion d'Honneur, Ordre national du mérite, Ordre des Palmes Académiques, Ordre du Mérite agricole) ont partagé un voyage mémoriel dans le département de l'Ain.

Le premier objectif était de visiter la Maison d'Izieu, Musée-Mémorial des enfants d'Izieu, unique en France à faire mémoire de la déportation d'enfants juifs, autorisée et accélérée depuis fin 1943 (celle-ci en effet était interdite auparavant dans cette région sous gouvernance de l'état italien, selon la partition du territoire français entre Hitler et Mussolini respectée jusqu'à fin 1943).

Sous la conduite de guides érudites, le groupe a découvert l'histoire de ce lieu d'accueil, et du drame vécu par 44 enfants qui ont été raflés au matin du 6 avril 1944. Après le vote des lois antisémites par le gouvernement de Pétain, de 1941 à 1942, les enfants juifs, avaient très souvent été envoyés vers le Sud, dans des familles d'accueil ou des centres d'accueil, tel celui de l'Hérault piloté par l'Organisme de Secours aux Enfants (OSE).

C'est à cet organisme que s'adresse un couple d'origine polonaise et russe, Miron et Sabine Zlatin, naturalisés français en 1938, désireux après leur repli au sud, près de Montpellier, de s'employer à aider ces enfants de l'Hérault. Respectivement ingénieur agricole et infirmière militaire à la Croix-Rouge, ils obtiennent rapidement du sous-préfet de Belley, dans l'Ain, l'autorisation de louer une maison dans le petit village d'Izieu : « Ici, vous serez tranquilles ! » leur avait-il dit.

Entre mai 1943 et avril 1944, plus d'une centaine d'enfants y seront accueillis pour des séjours de quelques semaines à plusieurs mois. « On y riait, on y jouait, on y chantait », témoignent des anciens de la colonie des enfants de l'Hérault, comme l'appelaient les habitants du village.

Sabine Zlatin, après les vacances d'été, avait obtenu que soit ouverte une classe d'école et une institutrice, dûment nommée, y enseignait selon le principe de la classe unique avec des enfants de tout âge ; les lettres des enfants à leurs parents attestent de leurs progrès et de leur fierté à apprendre à lire, à écrire, à compter ; tous disent leur espoir de les retrouver rapidement. Beaucoup de jeux et rencontres avec les enfants d'autres colonies proches étaient organisés pendant les vacances.

À noter que cet accueil légalement autorisé et officiellement organisé était connu de tous, autorités et population locale ; celle-ci se montrait particulièrement solidaire pour les ravitailler en légumes, œufs, fruits, fromages ; le directeur, Miron Zlatin, faisait ses tournées de ramassage en échange de tickets d'alimentation perçus pour les enfants. C'est aussi par son silence que le village tout entier a su protéger ces enfants.

C'est pourquoi l'arrestation au petit matin du 6 avril 1944 des 44 enfants et 7 éducateurs, qui s'y trouvaient, sur ordre de Klaus Barbie, a profondément marqué les habitants du village, en particulier les plus proches voisins, la famille Perticoz, chez qui les enfants venaient souvent jouer.

C'est à son procès, en 1987, rendu possible grâce à l'action de Beate et Serge Klarsfeld, aidés par deux mamans d'enfants d'Izieu déportés, et par Sabine Zlatin, que Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, a définitivement été reconnu comme l'instigateur de cette rafle, qualifiée de crime contre l'humanité, et qu'il fut condamné à perpétuité.

Après le rappel des commémorations successives dès 1946 de cet événement tragique, et l'inauguration du « Musée-Mémorial des enfants d'Izieu » le 24 avril 1994, par le président François Mitterrand, les guides ont invité les visiteurs à parcourir de très riches expositions qu'abritent les nouveaux bâtiments adjoints à la maison, en particulier, l'exposition « Couleurs de l'insouciance » présentant lettres et dessins des enfants de la Maison d'Izieu, exceptionnellement prêtés par la Bibliothèque Nationale de France.

À l'issue de cette visite, s'est déroulée la cérémonie à la mémoire de ces enfants juifs déportés ; les participants et les porte-drapeaux se sont rendus auprès de la stèle apposée par la République Française. Après une minute de silence, Chantal Bocquet a lu le nom des 44 enfants, déportés et exterminés à Auschwitz.

Une gerbe de fleurs blanches a été déposée par Jacqueline Roux, présidente de la section de la Légion d'Honneur, Michel Tourette, président de la section de l'Ordre National du Mérite, Huguette Portal, présidente de la section de l'Ordre des Palmes Académiques, Michel Ramousse, représentant la section de l'Ordre du Mérite Agricole, avant que le chant de la Marseillaise ne vienne clore ce temps de recueillement.